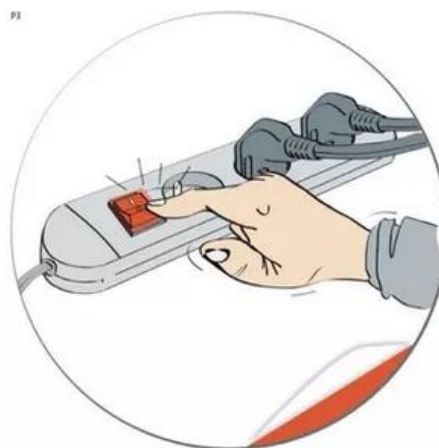


J'utilise des multiprises pour couper les appareils



Le bon geste : utilisez des multiprises à interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils et de les éteindre tous en même temps.

[La vidéo ici](#)

Quand les appareils électroniques ne fonctionnent pas, ils peuvent malgré tout consommer de l'énergie. En « mode veille », un courant résiduel continue à circuler dans les ordinateurs ou les téléviseurs par exemple.

Éteindre les veilles permet de faire de substantielles économies (jusqu'à 10 % de notre facture d'électricité hors chauffage), mais aussi de préserver le matériel.

Pour approfondir

Des progrès importants ont été faits pour limiter la consommation des veilles : un règlement européen limite leur puissance à 0,5 W pour un certain nombre d'appareils. Elle reste cependant de 2 W pour les appareils connectés à Internet ou à des réseaux de données.

De "15 à 50 équipements par foyer restent en veille", [selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie](#). Il est conseillé d'éteindre complètement les appareils audiovisuels et informatiques (télévision, console de jeux vidéo, chaîne hi-fi...) lorsqu'ils ne sont pas utilisés, ainsi que le petit électroménager de cuisine (cafetière, grille-pain...).

Évitez cependant de débrancher votre lave-linge ou votre lave-vaisselle, dont "les veilles servent souvent à la détection des fuites", [met en garde l'Ademe](#).

« Le gisement mobilisable lié à cette mesure est de 11 400 GWh », indique l'association Négawatt, qui explique avoir appliqué cette mesure « à 80 % seulement des veilles, pour tenir compte des cas où la veille ne peut pas être arrêtée (volets roulants, portes de garage...) ».